

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL**  
**Le 8 janvier 2019, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Conseiller-Conseillères : Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et Bertrand LeClerc  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Monique Thériault, Directrice des finances, Gilles Croussette, Directeur des travaux publics et Linda L. Borris, greffière adjointe  
Assistance : 3

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2019-1**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'ordre du jour soit accepté après la modification à l'item 9 (retrait de rapport annuel 2018) et l'ajout de l'item 16e (Déneigement). ADOPTÉE.**

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

**La conseillère Bossé déclare un conflit d'intérêt à l'item 16 e.**

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 11 décembre 2018

**RÉSOLUTION 2019-2**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 11 décembre 2018, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

**Aucune.**

7. FINANCES

**Mme Monique Thériault, Directrice des finances, présente le résumé de l'analyse budgétaire 2019 pour le fonds d'exploitation générale et pour le service d'eau et égouts.**

a. Budgets 2019

i. Budget d'exploitation générale

**RÉSOLUTION 2019-3**

**En vertu de l'article 99(2) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le budget du fonds d'exploitation générale 2019 au montant de 2 926 704,00 \$ - incluant le mandat à couvrir de la Municipalité de 1 956 492,00 \$ - soit approuvé et, que le taux d'imposition pour l'année 2019 soit maintenu à 1,45 \$ du 100,00 \$ d'évaluation. ADOPTÉE.**

ii. Budget d'exploitation eau et égouts

**RÉSOLUTION 2019-4**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le budget d'exploitation du service d'eau et égouts 2019 au montant de 662 928,00 \$ - incluant les frais aux usagers de 575 540,00 \$ - soit approuvé en vertu de l'article 117(4) de la Loi sur la Gouvernance locale, et que le taux de base annuel par unité soit maintenu à 400,00 \$. ADOPTÉE.**

iii. Barème des frais aux utilisateurs des services d'eau et égouts

**RÉSOLUTION 2019-5**

**En vertu de l'article 3 de l'arrêté municipal no 16-2017 portant sur les taux du service d'eau et égouts, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que le barème des frais aux utilisateurs des services d'eau et égouts municipaux soit approuvé tel qu'établi en fonction du taux de base pour les établissements résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. ADOPTÉE.**

b. Factures du mois de décembre 2018

**RÉSOLUTION 2019-6**

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que les factures du mois de décembre 2018 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	221 330,83 \$
Salaires décembre 2018	67 740,94 \$
Compte eau et égouts	55 213,91 \$
Total payé en décembre 2018	<u>344 285,68 \$</u>

**ADOPTÉE.**

c. Rapports

Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et égouts au 30 novembre 2018 ainsi que la liste des objectifs 2019 du service de trésorerie, ont été remis préalablement au Conseil.

d. 2<sup>e</sup> versement – Entente FTE

**RÉSOLUTION 2019-7**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, qu'un montant de 77 246,50 \$, représentant le deuxième versement pour l'année financière 2018 dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE), soit déposé dans le fonds de réserve, et ce, en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l'entente.

**ADOPTÉE.**

8. TRAVAUX PUBLICS

**M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, présente son rapport :**

- Rapport annuel 2018 ;
- Liste des dossiers prioritaires 2019 ;
- Rapport des travaux publics du mois de décembre 2018.

*(M. Croussette quitte la réunion).*

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

**Le rapport de M. Patrice Michaud, Directeur des sports, loisirs et vie communautaire par intérim, est présenté, notamment :**

- Liste des dossiers prioritaires 2019 ;
- Certification de 2 étudiants à titre de moniteur ;
- Demande d'aide financière de Jeffrey Labrecque :
  - Cette requête sera apportée à huis clos.

10. TOURISME

**Le rapport annuel 2018 et les priorités 2019 du Centre touristique de l'ancienne gare préparés par Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, ont été remis au Conseil.**

11. CORRESPONDANCE

- 1) Frédérique Macarez, Maire de Saint-Quentin, France (reconnaissance suite à la visite de la délégation de la Ville de Saint-Quentin) ;
- 2) Sylvie Nadeau, directrice générale du Service des bibliothèques du Nouveau-Brunswick (suivi de la requête de la Ville du 30 novembre 2018 – aucune modification ne sera apportée relativement aux heures d'ouverture de la Bibliothèque publique La Moisson et horaire de travail du personnel) ;
- 3) Commission des services régionaux du Nord-Ouest « CSRNO » (refus d'accorder un sursis d'un an permettant à la Ville de Saint-Quentin de se retirer des services d'utilisation des terres de la CSRNO au 31 décembre 2019) ;
- 4) France Gagnon (promotion de ses créations artistiques) ;
- 5) Jacques Doiron, coordonnateur du centre de prise d'appel d'urgence, Ville d'Edmundston (entente contractuelle pour la répartition des appels pour le service de protection des incendies, au cout de 7 470,00 \$, prévu au budget 2019) ;
- 6) CSRNO (Équipe des Chefs de file de l'Acadie des terres et forêts) :

**RÉSOLUTION 2019-8**

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que la facture relativement au financement du projet de collaboration régional « L'Équipe des Chefs de file de l'Acadie des terres et forêts » au cout de 548,50 \$, représentant la contribution de la municipalité pour le 1<sup>er</sup> trimestre de 2019, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019, pour un total annuel de 2 194 \$, soit acceptée.

**ADOPTÉE.**

- 7) Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick « AFMNB » (nouveau Programme de formation) :
  - **Cette correspondance sera ramenée à huis clos ;**
- 8) Coupures de journaux (Maire Nicole Somers, nommée personnalité de l'année 2018 par la Cataracte et une des 30 personnalités francophones les plus influentes du Nouveau-Brunswick, par l'Acadie Nouvelle).

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

**Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 11 décembre 2018. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.**

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

**La Directrice générale présente son rapport annuel 2018, lequel a été remis préalablement au Conseil.**

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

3<sup>e</sup> lecture par titre – arrêté no 03-2018 sur le code de déontologie

**Le Conseil recommande de reporter l'adoption de l'arrêté no 03-2018 suite à la formation « Éthique et déontologie en milieu municipal » qui aura lieu le 30 janvier prochain à Campbellton.**

Comité du personnel : Politiques 2001-15 et 2001-16 – Direction générale et personnel cadre

**Cet item sera apporté à huis clos.**

Entente de location – centre communautaire (Centre de ressources pour parents du Restigouche)

**RÉSOLUTION 2019-9**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que l'entente de location entre la Ville de Saint-Quentin et le Centre de ressources familiales pour parents, relativement à la location de locaux au Centre communautaire sis au 10, place Patrick Jean, au cout de 150 \$ plus taxe par mois pour une durée de 12 mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit acceptée telle que soumise.**

**ADOPTÉE.**

16. AFFAIRES NOUVELLES

Entente de services ménagers occasionnels – Bibliothèque publique La Moisson

**RÉSOLUTION 2019-10**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que l'entente entre la Ville de Saint-Quentin et Mme Martine Thériault, en vue de l'entretien ménager de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, soit acceptée telle que présentée.**

**ADOPTÉE.**

Entente de services et de confidentialité - Computech

**RÉSOLUTION 2019-11**

**Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que l'entente de services et de confidentialité entre la Ville de Saint-Quentin et Computech (système informatique) sis au 12, rue Hill à Edmundston, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, soit acceptée telle que soumise.**

**ADOPTÉE.**

Assurance maitresse 2019

**RÉSOLUTION 2019-12**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que la police d'assurance maitresse de la Ville de Saint-Quentin soit renouvelée pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, au cout de 10 580 \$ avec AON Parizeau Inc. pour responsabilité civile et au cout de 16 572 \$ avec BFL CANADA risques et assurances inc. pour dommage.**

**ADOPTÉE.**

**Les items nos 16 d et e à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.**

17. AVIS DE MOTION

**Aucun.**

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

**Le président de la Société culturelle des Hauts-Plateaux relate le déménagement de l'organisme au Palais Centre-Ville. Une demande est formulée de la part du comité d'aménagement d'une piscine intérieure, relativement au financement. Le Conseil recommande d'adresser une lettre explicative à cet effet.**

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

**La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 12 février 2019 à 19 h 30.**

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2019-13**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2019-14**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE.**

**RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS**

SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Requête de Jeffrey Labrecque :

**RÉSOLUTION 2019-15**

**Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, qu'une contribution de 100 \$ soit remise à Jeffrey Labrecque, membre de l'Équipe de Ski de fond Nouveau-Brunswick, en vue de sa participation aux Jeux du Canada à Red Deer en Alberta, en février 2019. ADOPTÉE.**

CORRESPONDANCE

AFMNB (nouveau programme de formation) :

**Le Conseil mandate la Maire Nicole Somers, la conseillère Marie-Josée Thériault et la Directrice générale, à assister à la formation « Éthique et déontologie en milieu municipal » par Me André Daigle, le 30 janvier à Campbellton. L'invitation aux formations « Plan de mesures d'urgence et communications en situation d'urgence » et « Le politique et l'administratif : un duo conciliable », qui se tiendront en avril 2019, sera ramenée lors d'une prochaine réunion.**

AFFAIRES NON TERMINÉES

Comité du personnel : Politiques 2001-15 et 2001-16 – Direction générale et personnel cadre :

**RÉSOLUTION 2019-16**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que la politique no 2001-15 sur la rémunération et indemnités de la Direction générale, soit acceptée telle que modifiée. ADOPTÉE.**

**RÉSOLUTION 2019-17**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que la politique no 2001-16 sur la rémunération et indemnités du personnel cadre, soit acceptée telle que modifiée, à l'exception des items nos 5.1, 6.7 et 13.2, qui sont maintenus en vertu de la politique révisée le 17 décembre 2014. ADOPTÉE.**

AFFAIRES NOUVELLES

Politique incitative élargie :

**Afin d'encourager le développement résidentiel, commercial et industriel, la politique no 2011-44 (Mesure incitative – Développement résidentiel, commercial et industriel) fera l'objet d'étude au cours de l'année 2019. Le Conseil recommande notamment que la politique soit modifiée de sorte à augmenter la prime à 1 500 \$ aux nouvelles résidences dans la municipalité pour un an. Il recommande également l'ajout d'une prime en vue de la réduction du coût des activités pour les jeunes d'âge scolaire.**

*(La conseillère Bossé se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)*

Déneigement :

**RÉSOLUTION 2019-18**

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, qu'une somme compensatoire de 250,00 \$, pour chacune des trois saisons de déneigement (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020), soit ajoutée au contrat de déblaiement de la neige 2015-2020 entre la Ville de Saint-Quentin et Denis Banville Excavation Inc., et ce, suite aux travaux de déneigement additionnels reliés à l'ajout d'une section de ,27 km sur la rue Mgr-Martin Ouest et de 50 mètres sur la rue Beaulieu et, que le taux pour le ramassage de la neige soit fixé à 3 994,62 \$ par saison (2018-2019 et 2019-2020). **ADOPTÉE.**

*(La conseillère Bossé revient en réunion)*

**RÉSOLUTION 2019-19**

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

**RÉSOLUTION 2019-20**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que la séance soit levée à 22 h 25 et de reporter à la prochaine réunion l'item qui n'a pas été traité. **ADOPTÉE.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale/Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda L. Borris  
Greffière adjointe